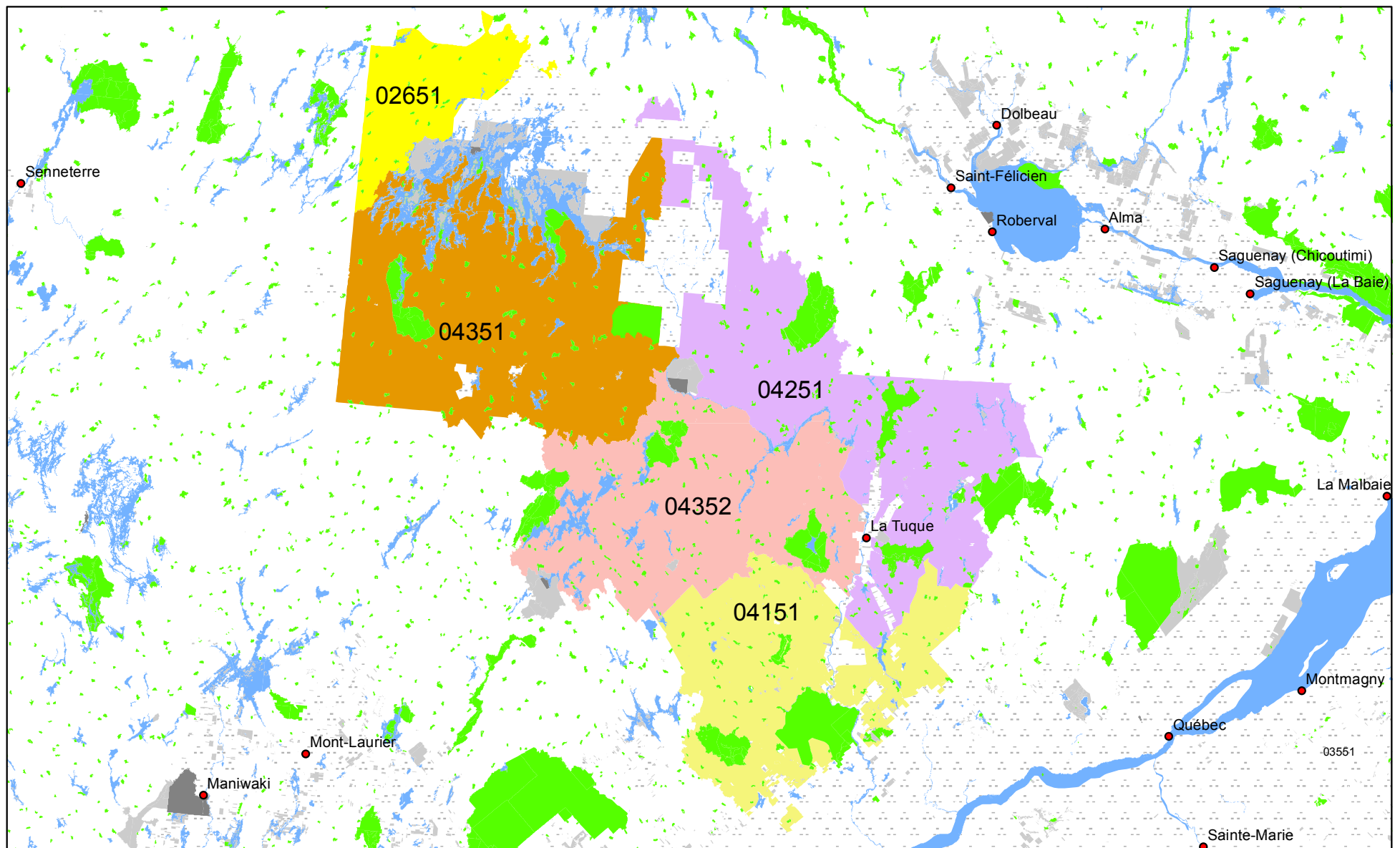


Unités d'aménagement (UA) - Période 2018-2023

Région d'application des GA de la Mauricie



Aire protégée

Propriété privée

Territoire autochtone

Territoire forestier résiduel

Frontière internationale

Frontière interprovinciale

0 25 50 100
Km

Projection cartographique

Conique conforme de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°)

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles

Direction de la gestion des stocks ligneux

Note: Le présent document n'a aucune portée légale.

©Gouvernement du Québec, 1^{er} trimestre 2018

Forêts, Faune
et Parcs

Québec